

# La Tunisie se cherche une sortie de crise

► Deux ans jour pour jour après l'élection de l'Assemblée constituante les partis politiques entament aujourd'hui un dialogue national pour sortir de l'impasse politique.  
► La démission du gouvernement est au cœur des différends entre islamistes au pouvoir et opposition.

Depuis les assassinats de l'opposant Mohamed Brahmi le 25 juillet et de huit militaires dans une embuscade quatre jours plus tard, la Tunisie post-révolutionnaire vit au rythme de la menace terroriste, de l'atonie de la vie économique et de l'immense lassitude des Tunisiens. Aujourd'hui, deux ans jour pour jour après l'élection de l'Assemblée constituante, 21 partis politiques (sur 24) se réunissent au sein d'un dialogue national, orchestré par le puissant syndicat UGTT. Ce dernier a réuni avec lui le patronat, l'Ordre des avocats et la Ligue des droits de l'homme au sein d'un Quartet de médiation.

La feuille de route de sortie de crise élaborée par le Quartet prévoit qu'en un mois, l'Assemblée constituante achève la Constitution, mette en place l'instance indépendante chargée des élections et fixe un calendrier électoral. L'actuel gouvernement doit démissionner pour céder la place à un gouvernement consensuel dit « de compétences ». Mais rien ne semble présager de la réalisation de ce programme, tant la défiance prévaut au sein d'une classe politique déchirée entre islamistes et opposition.



Le Quartet propose un dialogue national pour sortir de l'impasse. (De g. à d.) : Wided Bouchamaoui (Utica), Houcine Abassi (UGTT), Abdessattar Ben Moussa (Ligue tunisienne des droits de l'homme) et Mohamed Fadhel Mahfoudh (Ordre des avocats).

## L'Assemblée constituante est-elle encore légitime ?

Estimant que les autorités avaient failli à leurs missions, 60 députés se sont retirés de l'Assemblée constituante fin juillet pour réclamer sa dissolution et le départ du gouvernement, avant de se rallier à la feuille de route du Quartet. Le rôle et le mandat de l'Assemblée restent toutefois au cœur des débats. Il lui est reproché d'avoir opéré un « coup d'État », selon l'expression du juriste Yadh Ben Achour, en s'accordant un mandat illimité et en balayant les promesses de rédaction d'une Constitution en un an.

« La crise politique est profonde. Il est impossible que l'Assemblée perdure sans échéance », estime Kais Saïed, professeur de droit constitutionnel. Remettant en cause la valeur d'un texte constitutionnel qui serait adopté dans un tel contexte, il estime qu'il faudrait tout reprendre à zéro, démarrer une nouvelle période transitoire en organisant des élections locales, puis régionales, puis nationales. « La Tunisie est en train de rater une occasion historique de bâtir une démocratie », s'inquiète-t-il.

« Sa légitimité a peut-être été écornée d'un point de vue moral, mais l'Assemblée reste,

en dépit de ses errements l'instance la plus légitime », fait valoir le philosophe Abou Yaareb Marzouki, sympathisant d'Ennahda, le parti islamiste au pouvoir. L'Assemblée demeure rétive à toute réforme. La majorité des députés (113 sur 217) se sont opposés à la feuille de route du Quartet. Et le conseil de la choura, l'instance dirigeante d'Ennahda, a refusé de revoir la petite Constitution qui régit la période transitoire.

## L'Assemblée demeure rétive à toute réforme.

« Si l'on exige que l'une des parties démissionne, alors il n'y a plus d'union sacrée », souligne Abou Yaareb Marzouki, pour qui le Quartet s'érige « en Cour suprême ». « Les islamistes et l'opposition refusent, chacun de leur côté, toute coexistence. Ce sont des cow-boys qui dialoguent le doigt sur la gâchette », estime Kais Saïed.

## Le gouvernement va-t-il démissionner ?

« En arabe, il n'y a qu'un mot pour finir la légalité et la légitimité. Légal, le gouvernement s'estime donc légitime », explique l'économiste Radhi Meddeb, dont le nom figure sur la liste des possibles

chefs de gouvernement. « Il y a aussi le syndrome égyptien, la peur de l'exclusion politique et d'un climat d'inquisition », ajoute-t-il. Pour pousser le gouvernement à démissionner, une partie de l'opposition appelle ce mercredi à manifester. Ce qu'Ennahda a eu beau jeu hier de dénoncer comme une manière de « détruire le consensus » et donc de mener le dialogue à l'échec.

Rached Ghannouchi, le chef d'Ennahda, avait avalisé la feuille de route du Quartet le 5 octobre. Mais le chef du gouvernement Ali Larayedh, l'un des principaux dirigeants du parti islamiste, a depuis lors martelé que la démission du gouvernement était un aboutissement et non un préalable, oubliant les promesses plusieurs fois ajournées : fin juillet, il s'était engagé à la tenue d'élections avant la fin de l'année.

En attendant, « les Tunisiens font une overdose de politique », déplore Sami Razzallah, membre du bureau politique d'Attakatol, le parti allié des islamistes au pouvoir. « 74 % d'entre eux ne font plus confiance aux politiques. Ils ont réclamé la liberté, la dignité et du travail, personne ne répond à leurs aspirations. Il y a un gros risque qu'ils se détournent des urnes la prochaine fois », redoute-t-il.

## L'insécurité est-elle préoccupante ?

Depuis son accession au pouvoir, Ennahda est taxé de connivence avec les milieux islamistes intégristes. « Il y avait une volonté d'insertion des salafistes dans la vie politique pour éviter toute dérive dans la violence. Cette coopération s'étant révélée impossible, le gouvernement mène la guerre contre le terrorisme », justifie Abou Yaareb Marzouki. Pour Yadh Ben Achour, la réalité est autre : « le gouvernement a voulu manipuler les djihadistes, il se retrouve dans la situation de l'arroseur arrosé. »

Le terrorisme a prospéré et le combat des forces de sécurité contre les djihadistes est devenu quotidien. Une quinzaine de militaires et de gendarmes ont trouvé la mort ces derniers mois, lors d'affrontements avec des groupes terroristes.

Le Quai d'Orsay a appelé en fin de semaine dernière les ressortissants français à une vigilance renforcée, le sud et l'ouest du pays étant, selon les zones, « formellement déconseillés » ou « déconseillés sauf raison impérative ».

MARIE VERDIER